

Les Amis du Vieux Guérigny, Une association dynamique, cinquante ans d'activité en 2025, Un bilan impressionnant

Anciennes Forges Royales de Guérigny



Entrée principale

Atelier des forges le long du bief ... et Entrée du musée

Sa mission de sauvegarde du patrimoine exceptionnel des Forges Royales s'est étendue à l'ensemble de l'histoire industrielle de la Nièvre

Un musée des Forges et des Marines en constante évolution, avec des éléments remarquables classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques

Des expositions à thème chaque été, la 50^{ème} est en cours d'élaboration

Une très importante contribution à l'avancement de l'histoire avec la publication régulière de la revue Marteau Pilon et des colloques dont les actes sont publiés

Notre but : Comprendre le passé pour éclairer et construire l'avenir

Nous avons besoin de votre soutien Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre participation : aux Compagnons du Jeudi, à la préparation des expositions, aux permanences lors des expositions, à la rédaction de témoignages publiés dans la revue Marteau Pilon

Notre Site internet : <http://museeforgesetmarines.fr>

✂.....

Bulletin d'adhésion aux Amis du Vieux Guérigny

Mme Mlle M Nom..... Prénom.....
Adresse..... Code postal.....
Ville..... Tél..... Courriel.....

Demande son adhésion à l'Association Les Amis du Vieux Guérigny

En qualité de Membre Actif, Membre Bienfaiteur, Membre Fondateur (1) et verse ci-joint la somme de (2)..... €
par Chèque à l'ordre des Amis du Vieux Guérigny Numéraire

(1) Rayer les mentions inutiles

Date :

Signature :

(2) Montant des cotisations

- Membre actif 20 euros - Membre Bienfaiteur 35 euros *

La cotisation de Membre Bienfaiteur donne droit à l'attribution d'un exemplaire de la revue Marteau Pilon
La qualité de Membre Fondateur est attribuée par l'Assemblée Générale aux personnes physiques ou morales qui apportent une contribution importante en nature (dons, travaux) ou un versement en espèce d'un minimum de 90 euros
Les adhérents à jour de leurs cotisations bénéficient, ainsi que leur conjoint, de l'accès gratuit aux Expositions et Animations et sont invités, lors des Assemblées Générales, à participer à l'orientation de l'Association.

* En cas d'impossibilité de prendre le MP de l'année en cours sur le site, rajoutez 8 € de frais d'envoi à votre cotisation de 35 €

Bulletin et versement sont à envoyer à AVG mairie de Guérigny 58130 GUERIGNY

Une carte Adhérent vous sera adressée en retour